

EMPLOIS TOURISTIQUES

L'EMPLOI SALARIE DANS LES ACTIVITES CARACTERISTIQUES DU TOURISME

L'UNEDIC (Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) fournit les chiffres de l'emploi salarié au 31 décembre de chaque année dans les établissements affiliés au régime d'assurance chômage. Selon cette source, en données provisoires établies au 31 décembre 2003, plus de 744 000 emplois salariés étaient recensés dans les activités caractéristiques du tourisme, dont plus de la moitié dans la restauration et près d'un quart dans l'hôtellerie.

A ces chiffres, il convient d'ajouter les nombreux emplois saisonniers recensés par exemple dans l'exploitation de terrains de camping ou dans le secteur des téléphériques et remontées mécaniques.

Données au 31 décembre de l'année

Activités	2001	2002	2003 (p)	%
Hôtels de tourisme avec restaurant	145 602	145 980	144 986	19,5
Hôtels de tourisme sans restaurant	26 057	27 242	27 743	3,7
Hôtels de préfecture	3 817	3 887	3 895	0,5
Auberges de jeunesse et refuges	1 184	1 225	1 118	0,2
Exploitations de terrains de camping (*)	7 030	7 283	7 475	1,0
Autres hébergements touristiques	30 441	30 822	32 727	4,4
Restauration de type traditionnel	283 249	294 083	295 259	39,7
Restauration de type rapide	98 954	105 236	109 185	14,7
Cafés tabacs	12 307	12 364	12 257	1,6
Débites de boisson	29 812	29 745	29 228	3,9
Téléphériques, remontées mécaniques	12 307	12 364	13 584	1,8
Agences de voyages et offices de tourisme	46 796	47 421	47 601	6,4
Activités thermales et de thalassothérapie	6 168	6 096	6 090	0,8
Soins de beauté et soins corporels	11 105	12 261	13 209	1,8
Ensemble	714 650	736 476	744 357	100

Source : UNEDIC

(p) : provisoire

(*) : L'activité de ces établissements étant essentiellement saisonnière l'été, les effectifs mesurés au 31/12 ne reflètent pas la réalité de l'emploi dans ce secteur.

(**) : Le champ de l'UNEDIC ne couvrant pas les salariés des collectivités publiques, les effectifs de ce secteur sont sous-estimés ; ils sont évalués par le SNTF à 20 000 en 2002/2003.

- **L'emploi salarié**

Mesuré par l'UNEDIC, l'emploi salarié dans les activités caractéristiques du tourisme a progressé de 1,1 % du 31/12/2002 au 31/12/2003, soit un peu moins vite que l'année

précédente (+ 3 %) et que le rythme annuel moyen de 3,3 % entre 1993 et 2000, lui-même voisin du rythme de l'ensemble du secteur tertiaire.

Comme les années précédentes, la restauration a été l'activité la plus créatrice d'emplois nouveaux avec plus de 5 000 emplois supplémentaires en 2003, en retrait toutefois par rapport aux 17 000 emplois créés l'année précédente. C'est la restauration rapide qui s'est avérée la plus dynamique en matière de création d'emplois en 2003. Dans l'hôtellerie, après des créations moyennes de 3 000 emplois par an depuis 1995, le rythme de création s'est réduit en 2001 et 2002 avec 1600 emplois créés par an. En 2003, pour la première fois depuis longtemps, le nombre de ses salariés a reculé par rapport à 2002. Enfin, depuis plusieurs années, l'activité des soins de beauté et soins corporels connaît une vive progression de ses emplois.

- **Effectifs non salariés**

L'effectif moyen des non salariés pour les activités caractéristiques du tourisme a été estimé à 155 000 par l'Enquête annuelle d'entreprise (EAE) - Services de l'Insee portant sur l'année 2002. Le tourisme se caractérise par une proportion importante d'emplois non-salariés (18 % contre 11 % dans l'ensemble de l'économie). Cette proportion est particulièrement élevée dans le secteur des hôtels, campings, cafés et restaurants, où l'on recense un grand nombre de petites entreprises sans salariés.

- **Les emplois saisonniers**

Une exploitation spécifique des déclarations annuelles des données sociales (DADS) de 1996, engagée par l'Insee sur les travailleurs saisonniers du tourisme, permet d'estimer à 400 000 les emplois saisonniers dans les activités caractéristiques (soit près d'un emploi sur trois dans le secteur du tourisme), et à un peu moins de 60 000 les emplois saisonniers dans les activités connexes.

La saisonnalité apparaît moins forte dans les activités connexes que dans les activités caractéristiques. Elle est beaucoup moins accentuée dans les hôtels que dans les autres modes d'hébergement. En revanche, elle est très répandue dans l'hôtellerie de plein air dont les terrains de camping sont rarement ouverts toute l'année, ainsi que dans les téléphériques et remontées mécaniques. Ainsi le Syndicat national des téléphériques de France évalue les effectifs des téléphériques et remontées mécaniques à 22 000 salariés dont 80 % de saisonniers.

Enfin, elle est de même ampleur dans la restauration traditionnelle et dans la restauration rapide.

À partir de ces différentes sources, on évalue à **plus d'un million le nombre d'emplois directs dans le secteur du tourisme.**

Des mesures en faveur du travail saisonnier ont été décidées dans le cadre du Comité Interministériel du Tourisme de juillet 2004.

S'agissant des conditions d'accueil et de logement, une convention a été signée le 15 juillet 2004 pour une durée de 3 ans entre l'Etat et l'Union d'Economie Sociale du Logement (UESL). Elle s'articule autour de deux principes essentiels : l'assouplissement et l'élargissement des conditions d'intervention du 1 % logement, la sécurisation du dispositif

leur garantissant des règles minimales de confort et des conditions d'occupation afin de privilégier leur autonomie et leur intimité, et pour les employeurs, la pérennité de l'affectation de ces logements, moyennant des droits de réservation au profit des saisonniers. Cette convention fait suite à un premier accord signé en décembre 2002, qui a permis en Savoie le financement de 840 logements en moins de deux ans. Un second accord signé le 17 septembre 2004, a également permis la création de 100 logements dans les Hautes-Alpes, et de logements supplémentaires sont prévus pour cette année.

L'article 20 de la loi relative au développement des territoires ruraux prévoit, en cas de rénovation, l'obligation pour les exploitants des résidences de tourisme de réserver, pour les salariés saisonniers, au moins 15 % de leurs logements.

Les maisons de saisonniers sont maintenant au nombre de 14, réparties sur le littoral et la montagne. Elles ont fait la preuve de leur utilité et de leur efficacité. Le ministère chargé du tourisme leur a accordé depuis quatre ans des aides pour un montant de 180 600 euros. Le développement du réseau des maisons des saisonniers favorisera l'échange des bonnes pratiques, les rencontres annuelles afin de nouer des contacts. Une réflexion va être engagée sur la mise en place d'une charte « Maisons des saisonniers » qui devra préciser les missions et les partenariats avec les structures locales (missions locales, maisons pour l'emploi et maisons des services publics).

Le groupe « Santé et conditions de vie des saisonniers », coordonné par la Mutualité française Savoie, a développé l'information sur les risques liés à l'usage de l'alcool et de la drogue, poursuivi le dépistage VIH/Hépatites et l'assistance aux plus démunis. Une structure a été mise en place dans les stations pour déceler les éventuelles difficultés pouvant être à l'origine d'une fragilité ou d'une souffrance psychique. La diffusion de l'information se fait grâce à un partenariat entre les municipalités, la médecine du travail et les employeurs.

ESTIMATION DES EMPLOIS LIES AU TOURISME

L'ensemble des emplois directs, indirects et induits, liés à l'activité touristique, est estimé à environ 2 millions.

Selon l'enquête Emploi de l'Insee, la population active occupée est de 24,7 millions de personnes en 2004, dont 22 millions de salariés. Les emplois touristiques représentent donc près de 4 % de la population active ; les emplois induits par le tourisme sont du même ordre de grandeur.

EVOLUTION DES CREATIONS D'EMPLOIS EN 2003 ET 2004

Les estimations trimestrielles d'emploi salarié dans les Hôtels-Cafés-Restaurants (HCR) réalisées par l'INSEE à partir de l'utilisation combinée des sources trimestrielles de l'UNEDIC (disponibles pour les établissements de plus de 10 salariés) et de l'ACEMO (enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre) permettent de mesurer l'évolution des effectifs salariés en 2003, 2004 et sur le début de l'année 2005.

On peut évaluer à respectivement 12 milliers et 20 milliers le nombre de créations d'emplois salariés dans la branche HCR pour les années 2003 et 2004.

L'évolution sur le premier trimestre 2005 (environ 7 000 emplois salariés créés) semble indiquer un nouvel accroissement de l'emploi dans le tourisme malgré les difficultés de recrutement rencontrées dans la restauration.

	31 décembre 2001	31 décembre 2002	31 décembre 2003	31 décembre 2004	31 mars 2005
Emploi salarié (en milliers)	749,2	775,0	783,0	802,7	809,5

Source : Insee

PRÉVISIONS DES CREATIONS D'EMPLOI EN 2004 ET 2005

À l'aide d'un modèle de prévision, basé sur les données trimestrielles depuis 1990, les créations d'emploi en 2004 et 2005 dans le secteur HCR devraient être de l'ordre de celles enregistrées sur la période 2002-2003.

Si le rythme de création d'emplois observé à la fin de l'année 2004 et au début de l'année 2005 se maintient, on peut prévoir un volume de créations d'emploi de 15 milliers en 2005 et autant en 2006. Le niveau de l'emploi salarié atteindrait ainsi 830 milliers à la fin de l'année 2006 dans le secteur des hôtels, cafés et restaurants.

Au premier trimestre de 2005, les créations d'emploi salarié dans les hôtels, cafés et restaurants augmentent à un rythme annuel de 2,4 %, tandis que celui-ci est de 1,7 % dans l'ensemble des services aux particuliers et seulement 0,3 % dans l'ensemble des secteurs. En un an (du 31 mars 2004 au 31 mars 2005), environ 19 500 emplois ont été créés dans les hôtels, cafés et restaurants.

Depuis deux ans, le secteur HCR reste plus dynamique que la moyenne nationale et constitue l'un des premiers secteurs créateurs d'emploi. Toutefois, si le volume d'emploi est toujours en hausse, son évolution est bien moins importante que lors des années précédentes.

LA DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES DU TOURISME EN 2004

Les créations d'emplois dépendent en grande partie de la vitalité du secteur en termes de créations nettes d'entreprises.

Au 1^{er} janvier 2004, on dénombrait plus de 228 000 entreprises dans le répertoire SIRENE exerçant leur activité parmi les activités caractéristiques du tourisme (voir infra). Près de 84 % de ces entreprises étaient dans le secteur des hôtels, cafés et restaurants.

Activités caractéristiques du tourisme	Nombre d'entreprises au 01/01/2003	Nombre d'entreprises au 01/01/2004
Hôtels de tourisme (551A+551C)	31 705	30 983
Autres moyens d'hébergement de courte durée (551E+552A+552C+552E)	14 030	15 004
Restauration de type traditionnel (553A)	91 903	92 941
Restauration de type rapide (553B)	28 078	30 233
Cafés (554A+554B)	41 413	38 879
Téléphériques, remontées mécaniques (602C) *	170	161
Agences de voyages (633Z)	4 418	4 711
Soins de beauté et entretien corporel (930E+930K+930L)	14 480	15 809
TOTAL	225 197	228 721

Source : Insee (SIRENE – ALISSE)

• Créations d'entreprises

En 2004, la création d'entreprises dans les activités caractéristiques du tourisme s'est avérée très dynamique : 36 150 entreprises ont été créées en 2004, soit environ 1 620 de plus qu'en 2003. Ce volume correspond à un taux de création (nombre d'entreprises créées dans l'année rapporté au stock en début d'année) de 15,8 % un peu supérieur à celui de l'année précédente.

On distingue trois modalités de création d'entreprises :

- La modalité la plus fréquente correspond à la reprise d'entreprises. Elle concerne en moyenne 43 % des créations en 2004, mais beaucoup plus pour l'hôtellerie, les restaurants de type traditionnel et les cafés.
- La création pure est la seconde modalité avec 36 % des créations en 2004. Elle concerne jusqu'à 86 % des créations pour les agences de voyages et plus de 60 % pour les hébergements de courte durée autres que les hôtels.
- Les réactivations d'entreprises concernent 21 % des créations et jusqu'à 26 % pour les cafés.

Le rythme global de création en 2004 est fort par rapport au rythme moyen constaté depuis une dizaine d'années ; il reflète des tendances contrastées entre les activités :

- Plus de 64 % des créations concernent les restaurants qui ne représentent que 53 % du nombre total des entreprises. En 2004, encore plus que les années précédentes, la création de restaurants est tirée par le développement de la restauration rapide.
- La création d'hôtels de tourisme est à peine plus élevée qu'en 2003, qui constituait le niveau de création le plus bas constaté depuis 1990.
- La création des autres moyens d'hébergement de courte durée s'avère encore très dynamique en 2004 ; elle est cependant un peu inférieure à celle de 2003, qui a constitué un point haut historique.
- La création de cafés continue de se ralentir.
- La création d'agences de voyages fluctue depuis plusieurs années autour de 400 créations par an ; elle est un peu supérieure en 2004.

- Les services de soins de beauté et d'entretien corporel sont sur une tendance de forte hausse qui s'accélère en 2004 avec près de 4 000 créations. Le secteur des soins de beauté (930E) s'avère particulièrement dynamique.

Plus de 36 000 entreprises ont été créées ou reprises dans le secteur des hôtels, cafés et restaurants en 2004, soit une augmentation de 4,7 % par rapport à 2003.

Le secteur des HCR est d'ordinaire plus dynamique que l'ensemble des secteurs de l'industrie et du tertiaire marchand non financier : en 2002 et 2003, le nombre de créations ou reprises était en hausse dans les hôtels, café et restaurants, tandis qu'il baissait pour l'ensemble des secteurs. En 2003 et 2004, la tendance s'inverse : la hausse du nombre d'entreprises créées ou reprises est nettement plus marquée pour l'ensemble des secteurs que dans le secteur des hôtels, cafés et restaurants.

Les mesures d'aide à la création d'entreprises sont très probablement à l'origine de la forte hausse des créations. De nombreux créateurs ont bénéficié soit de l'aide spécifique aux chômeurs créateurs d'entreprise, soit d'un prêt. La modification de la loi sur les SARL semble également avoir facilité l'accès à l'entrepreneuriat aux candidats créateurs.

Créations d'entreprises dans les hôtels, cafés et restaurants, 2001-2004

	Hôtels, cafés et restaurants		Industrie, commerce et services	
	Entreprises créées ou reprises	Variation annuelle	Entreprises créées ou reprises	Variation annuelle
2001	30 532	1,4 %	271 439	-0,5 %
2002	31 032	1,6 %	269 634	-0,7 %
2003	34 532	3,2 %	292 976	8,7 %
2004	36 150	4,7 %	320 000	9,0 %

Source : Insee

- **Défaillances d'entreprises**

Les défaillances d'entreprises sont connues malheureusement avec un an de décalage. Pour l'année 2003, on a pu en dénombrier 4 330 dans les activités caractéristiques du tourisme, soit environ 260 de plus qu'en 2002. Ce volume reste cependant modeste par rapport aux années antérieures. Le nombre moyen de salariés par entreprise concernée était de 2 en 2003.